

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE  
DE CAMON



DATE DE CONVOCATION  
18/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 26

votants 27

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL  
Election des Adjointes au  
Maire

Début de la séance : 10h00

Fin de la séance : 11h12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures et zéro minute,*

*Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire.*

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs M. TELLIEZ, Mme NOISELIET, M. ACCART, Mme AUGUSTE, M. CARDON, Mme BRUXELLE, M. BAYOUMI, Mme LEGRAND, M. CARPENTIER, Mme WESTLAND, M. MORTEL, Mme SCHLESSER-LELIEVRE, M. SENECHAL, Mme TOUTAIN, M. CANDRE, Mme PATOUX, M. BASTARD, Mme BILLION, M. BOCQUILLON, Mme RAIMBEAUX, M. TOSOLINI, M. MULLOT, M. HADOUX, Mme CHEVALIER, M. LEMOINE, Mme TERLON- -CORDE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient absents :**

- Mme MORRIER (pouvoir donné à M. LEMOINE)

**Secrétaires de séance :**

- M. Gilles BASTARD

## DELIBERATION N°3

### OBJET : CONSEIL MUNICIPAL – Election des adjoints au Maire

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-4 à L.2122-7-2,

Vu la délibération du 22 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints au Maire,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des adjoints au Maire,

Il est procédé à l'élection des adjoints au Maire au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe, conformément aux dispositions légales.

Après appel à candidatures, il est constaté le dépôt de la liste suivante :

\* Liste conduite par Mme Ariane AUGUSTE

Il est ensuite procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 27

Votes blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 21

Liste conduite par Mme Auguste : 21 voix

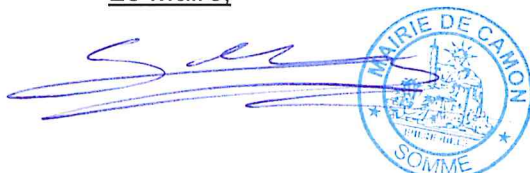
Majorité absolue : 11

La liste conduite par Mme Ariane AUGUSTE, ayant obtenu 21 voix, les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de la liste :

- 1er adjoint : Mme Ariane AUGUSTE
- 2e adjoint : M. Laurent ACCART
- 3e adjoint : Mme Laurence BRUXELLE
- 4e adjoint : M. Najib BAYOUMI
- 5e adjoint : Mme Severine LEGRAND
- 6e adjoint : M. Robert CARPENTIER

Les intéressés sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Maire,



Le(s) secrétaire(s),

